

FSDIE

BILAN MORAL ET FINANCIER DE PROJET

Vous avez déposé un dossier de demande de subvention dans le cadre du FSDIE; vous avez présenté votre événement devant la Commission d'Attribution du Fonds de Solidarité et Des Initiatives Etudiantes et, l'INU a soutenu financièrement votre projet.

Afin de clôturer votre dossier et conformément au règlement FSDIE, un compte-rendu de votre événement doit être transmis à l'adresse : charline.marcos@univ-jfc.fr.

Association: ALEA

Nom du porteur de projet FSDIE : BAINS ANAÏS

Coordonnées (mail et téléphone) : contact@assoc-alea.fr

Dates de réalisation de votre projet : Janvier 2022

Lieu de réalisation de votre projet : Campus de Champollion

Intitulé du projet : Achat de Jeu de Société

Date de la commission FSDIE: 22 / 11 / 2021

Somme attribuée dans le cadre du FSDIE : 219,89

Somme FSDIE dépensée : 219,89

Intitulé des dépenses pour lesquelles l'aide FSDIE a été utilisée :

(Communication, transports...): Achat de jeux de sociétés.

Si toute la somme attribuée par le FSDIE n'a été utilisée, quel événement prévoyez-vous de faire ? : /

BILAN MORAL

RAPPEL DES OBJECTIFS:

Rappelez les objectifs que vous vous étiez fixé. Ont-ils évolués ? Comment ? Pourquoi ?

ALEA est une association qui promeut le jeu sous toutes ses formes dans l'université Jean-François Champollion. L'association se réunit tous les mercredis soir dans l'enceinte de l'université. Elle propose à titre gratuit des initiations et des jeux en libre service.

Le but du projet est de moderniser la ludothèque de l'association.

Nous avons aussi proposé plusieurs soirées à thèmes où nous avons offert des prix aux étudiants qui venaient : poker, kermesse, Magic the Gathering.

BILAN DU DÉROULEMENT:

Du montage du projet à la réalisation, comment s'est déroulée la préparation de votre action ? Quelles sont vos réussites d'organisation, de subvention ? Qu'est-ce qui vous a manqué pour réaliser certaines étapes (formation, budget, etc.) ? Comment s'est déroulée la communication ?

L'action d'acheter les jeux c'est fait assez facilement. Il a été plus dur d'inviter les gens à jouer à ces nouveautés.

Le devis pour le FSDIE a été réalisé durant les vacances de notre partenaire "Chat Pitre". Nous nous sommes tournés vers des fournisseurs en ligne et construit notre demande de financement sur cette source.

C'est pourquoi, à notre grande joie puis consternation, nous avons demandé trop d'argent lors de la commission. On a choisi, pour résoudre cette erreur, de dynamiser nos soirées.

BILAN DE L'ACTION:

Quel était le programme définitif ? Quel était le public touché (âge, nombre) ? Quelles sont les réussites ?

Quels sont les points d'amélioration?

ALEA fonctionne grâce au maintien d'une buvette qui permet de venir assister les aides du FSDIE. Ainsi, comme l'association ne possède pas de frigo ou de stockage alimentaire adapté, nous appliquons la méthode du fil du rasoir. L'organisation et la prévision du nombre de personne qui viennent manger, en évitant les pertes alimentaires, est une de nos fiertés.

Notre seconde fierté est d'avoir su proposer, malgré nos contraintes respectives, de nombreuses soirées spéciales pour émailler l'année et dynamiser la présence de l'association. Les confinements n'ont pas permis une présence dans l'espace étudiant et finalement peu de gens savent que nous existons. Cette récurrence évènementielle a permis de constituer un corps d'adhérent solide qui perdurera l'année suivante.

BILAN MORAL:

Comment s'est déroulée l'action, qu'en retirez-vous ? Gestion des bénévoles, gestion du public accueilli, prise en compte du budget, respect de vos valeurs, gestion des partenaires, etc.

Toutes l'équipes finit cette année avec des compétences en plus, de nouveaux acquis et une bonne humeur générale. On a réussi à impliquer des membres de nos soirées et les préparer pour une transition efficace l'année prochaine. La continuité des rapports avec nos partenaires se maintiennent et s'améliorent. L'année fut riche en péripétie et s'avère concluante.

RETOMBEES SUR L'INSTITUT NATIONAL UNIVERSITAIRE JEAN-FRANÇOIS CHAMPOLLION:

Quelles ont été effectivement les retombées pour INU Champollion?

Les retombées de l'achat des jeux concerne les membres d'ALEA. Grâce à nos nombreuses soirées nous avons pus impacter des étudiants de toutes formations. Les gens d'ALEA sont et restent les principaux bénéficiaires de tous ces investissements.

ELEMENTS D'EVALUATION DE L'ACTION:

Avez-vous des éléments quantitatifs ou qualitatifs des participants portant sur l'action ? (questionnaires, enquêtes, etc.)

Des bilans ont été réalisé après chaque évènement pour déterminer ce qui avait fonctionné, à corriger. Des retours ont été demandé à certain de nos habitués, ainsi qu'une réunion de fin avec les propriétaires pour avoir leur retour. Tous c'est bien déroulé avec nos partenaires. Les problèmes

BILAN FINANCIER

Coût global estimé du projet : ... 443€

Montant de l'aide demandée à L'INU - FSDIE : ... 219€89

Le budget doit être appuyé des pièces justificatives (pièces comptables, factures, etc.) à hauteur au minimum de la subvention attribuée par le FSDIE, pour se faire remplissez l'annexe 1.

Dépenses		Recettes	
AMÉLIORATION ASSO — Chat Pitres	265€64	AUTOFINANCEMENT – Buvette	223€11
OFFRES SOIRÉES – Poker – Kermesse	50€ 127€36		219€89
Total dépenses	443€	Total recettes	443€

SIGNATURE DU PORTEUR DE PROJET:

Vous pouvez envoyer ce document en version .pdf en intégrant votre signature personnelle avant de l'envoyer à charline.marcos@univ-jfc.fr

ANNEXE 1

Joindre obligatoirement une copie des factures (pièces comptables, factures, etc.) correspondantes à hauteur **au minimum** de la subvention attribuée par le FSDIE. La CFVU (Commission Formation et Vie Universitaire) se réserve le droit de demander l'accès à l'intégralité des factures liées au projet.

Liste des factures jointes :

Justificatif	Poste de dépenses	Nom du fournisseur	Somme
Achat jeux		Chat Pitre	265€64
Mug		Your Surprise	82€86
Soirée VR		TorkVR	25€
T-shirt		IDO Shop	19€50
		TOTAL	. 393€

NB : La facture de la soirée Poker n'existe pas, ce fut une soirée en collaboration avec une autre association. Le payement est considéré comme un don par l'association.